

Paris, le 17 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Livret A, la valeur refuge des temps difficiles

(communiqué actualisé)

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Selon le Ministre de l'Économie, la collecte du Livret A et du Livret de Développement Durable et Solidaire a enregistré, au mois de mars, une progression de 50 % par rapport à celle du même mois en 2019. La caisse des dépôts précise ces résultats et évoque une collecte globale de 3,82 milliards d'euros en mars 2020 pour ces deux placements.

Face à une crise sanitaire et économique sans précédent, le Livret A joue son rôle traditionnel de valeur refuge de l'épargne française. En mars la collecte du Livret A, seul, s'élève à 2,71 milliards d'euros contre 1,97 milliard un an plus tôt. La collecte nette s'établit par conséquent à 8 milliards d'euros sur les trois premiers mois de l'année 2020 portant ainsi l'encours du Livret A à un niveau inégalé de 306,6 milliards d'euros.

Le LDDS enregistre également une collecte record de 1,12 milliard d'euros après 370 millions d'euros en février dernier et 540 millions d'euros en mars 2019. Son encours s'établit à présent à 114,3 milliards d'euros.

La baisse du taux de rendement de 0,75 à 0,5 % intervenue le 1^{er} février a eu peu d'effets sur la collecte à la différence du précédent ajustement qui avait conduit à plusieurs mois de décollecte. Ce phénomène de forte collecte en période de crise est classique. Entre 2008 et 2009 ainsi qu'entre 2011 et 2013, lors des précédentes crises, le Livret A avait connu de fortes collectes (aidées en cela par le relèvement de son plafond en 2012). Avant même la survenue de la crise du COVID-19, les Français avaient tendance à accroître leur effort d'épargne de précaution. Les « gilets jaunes » comme la réforme des retraites et les grèves qu'elle avait provoquées, avaient conduit à une hausse du taux d'épargne et de la collecte du Livret A.

Pour le mois de mars 2020, le Livret A et le LDDS bénéficient du contexte fortement anxieux. La crainte de la maladie et de la perte de revenus incite les ménages à se constituer un volant de sécurité. En fonction de l'évolution de la situation économique et des modalités du déconfinement, certains seront contraints de puiser dans leurs

réserves d'épargne, en particulier les commerçants, les artisans et les professions libérales qui sont plus exposés à court terme à la perte de revenus.

La collecte du mois de mars aurait pu être plus élevée compte tenu de l'ampleur du choc subi par la population. Avec la fermeture des commerces non-alimentaires, des cafés et des restaurants, les dépenses des ménages se sont contractées d'au moins 30 % selon l'INSEE et ont augmenté d'autant leurs capacités d'épargne. Certes, le pouvoir d'achat a pu être érodé par la diminution des salaires avec la mise en place du chômage partiel. Même si de plus en plus de Français recourent à Internet pour effectuer leurs versements sur leur Livret A ou sur leur LDDS, une partie d'entre eux a pu en être dissuadée en raison de l'accès difficile aux agences bancaires. Les Français ont sans nul doute laissé une grande partie de leurs liquidités sur leurs comptes courants. À fin février, les dépôts à vue des ménages avaient déjà atteint un sommet historique à 411 milliards d'euros.

L'appel du Ministre de l'Économie en faveur de l'investissement et des placements productifs ne pourra être entendu qu'après le déconfinement et sous réserve de réelles avancées en matière d'endiguement de l'épidémie. Le retour de la confiance est un préalable à tout placement sur le long terme. Les ménages éprouvent les pires difficultés à se projeter ce qui ne les incite pas à prendre des risques en matière d'épargne. L'évolution du chômage, l'ampleur du rebond économique, la capacité à gérer financièrement la sortie de crise ainsi que la bonne tenue des placements financiers sont autant de facteurs qui seront pris en compte par les épargnants dans les prochains mois.

Contacts presse

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr

Le Cercle de l'Épargne

14/16 Boulevard Malesherbes • 75008 Paris

01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

www.cerledelepargne.fr • contact@cerledelepargne.fr